

AVIS DE VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Lise FORTIN, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Manicouagan, corporation municipale légalement constituée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q. c. A-19.1), ayant son siège social au 768, rue Bossé à Baie-Comeau (Québec), G5C 1L6, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, conformément au Code municipal du Québec (R.L.R.Q. ch. c-27.1), articles 1022 et ss., dans la salle des délibérations, au siège social de ladite municipalité régionale de comté, le jeudi 12 juin 2025 à dix heures de l'avant-midi (10 h) pour défaut de paiement de taxes, plus les frais encourus et pénalités s'il y a lieu, à moins que lesdites taxes et lesdits frais ne soient réglés avant la vente.

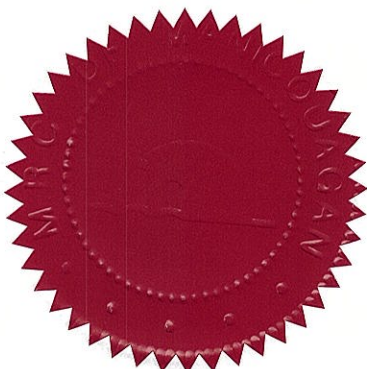
Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable le jour même en argent comptant ou par chèque visé à l'ordre de la MRC de Manicouagan. Le paiement inclut les frais à jour au moment de la vente. L'adjudicataire doit présenter une pièce d'identité avec photo.

Une personne physique qui désire enchérir pour une autre personne doit être munie d'une procuration. Une personne représentant une personne morale doit présenter une résolution l'autorisant à enchérir au nom de celle-ci.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du Code municipal).

NUMÉRO DE DOSSIER ET PROPRIÉTAIRE AU RÔLE	IMMEUBLES CONCERNÉS (Situés dans la circonscription foncière de Saguenay)	TAXES DUES (Les frais encourus s'ajoutent à ces montants)
Dossier 2025-01 Madame Nancy St-Pierre et Monsieur Patrice Louis Matricule : 3943-58-2265	Lot 5 148 314 du cadastre du Québec avec bâtisse dessus construite, situé au 4, rue du Golf, Chute-aux-Outardes Contenant une superficie de 696,8 m ²	Taxes municipales : 6 021,07 \$ Taxes scolaires : 235,95 \$ Total : 6 257,02 \$
Dossier 2025-02 Monsieur Francis Pelletier Matricule : 3943-62-2094	Lot 5 148 323 du cadastre du Québec avec bâtisse dessus construite, situé au 185, rue Vallilée, Chute-aux-Outardes Contenant une superficie de 1 476,1 m ²	Taxes municipales : 4 723,34 \$ Taxes scolaires : 0,00 \$ Total : 4 723,34 \$
Dossier 2025-03 Succession Marie-Anne Therrien Matricule : 3942-39-3040	Lot 5 149 672 du cadastre du Québec Sans bâtisse dessus construite, situé sur la rue St-Gelais, Chute-aux-Outardes Contenant une superficie de 612,5 m ² .	Taxes municipales : 196,64 \$ Taxes scolaires : 0,00 \$ Total : 196,64 \$
Dossier 2025-04 Madame Catherine Boucher Matricule : 3137-35-6923	Lot 5 148 755 du cadastre du Québec Sans bâtisse dessus construite, situé sur la route 138, Ragueneau Contenant une superficie de 32 000,5 m ² .	Taxes municipales : 562,87 \$ Taxes scolaires : 0,00 \$ Total : 562,87 \$
Dossier 2025-05 Monsieur Mathieu Lacasse Tremblay Matricule : 3538-40-2993	Lot 5 149 071 du cadastre du Québec, Avec bâtisse dessus construite située au 394, route 138, Ragueneau Contenant une superficie de 2 063,8 m ² .	Taxes municipales : 6 146,20 \$ Taxes scolaires : 44,41 \$ Total : 6 190,61 \$
Dossier 2025-07 Monsieur Réal Thériault Matricule : 3840-68-9408	Lot 5 149 350 du cadastre du Québec, Avec bâtisse dessus construite, situé au 58, route 138, Ragueneau Contenant une superficie de 880,0 m ² .	Taxes municipales : 3 981,80 \$ Taxes scolaires : 49,34 \$ Total : 4 031,14 \$
Dossier 2025-08 Monsieur Rock La Madeleine Matricule : 0536-01-4504	Un chalet situé au lac Anne-Marie sur le territoire non organisé de Rivière-aux- Outardes Bail 909 936 dont le terrain loué contient une superficie d'environ 4 000 m ² .	Taxes municipales : 405,06 \$ Taxes scolaires : 0,00 \$ Total : 405,06 \$
Dossier 2025-09 Monsieur Roger Cloutier Matricule : 7909-50-3190	Un chalet situé au lac du Cygne sur le territoire non organisé de Rivière-aux- Outardes Bail 907 372 dont le terrain loué contient une superficie d'environ 4 000 m ² .	Taxes municipales : 266,09 \$ Taxes scolaires : 0,00 \$ Total : 266,09 \$

Donné à Baie-Comeau, ce 16 avril 2025




Lise FORTIN

Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité régionale de comté de Manicouagan
768, rue Bossé
Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6
Téléphone : (418) 589-9594